



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignement

Question écrite n° 91227

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'enseignement français à l'étranger. Cet enseignement est à la croisée des chemins. Le Président de la République a souhaité dans sa lettre de mission adressée au ministre des affaires étrangères et européennes, l'élaboration d'un plan de développement de l'enseignement français à l'étranger. Ce plan a donné lieu, depuis janvier 2008, à une large concertation entre les différents acteurs concernés, alors que les ressources du principal opérateur, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), ne sont plus à la hauteur des enjeux. Un rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale a récemment établi une liste de propositions visant à améliorer le dispositif existant. Ce rapport suggère notamment de favoriser et développer les démarches de projet avec les collectivités territoriales. Il lui demande de préciser les suites concrètes qu'il entend donner à cette suggestion.

Texte de la réponse

Le rapport d'information de la mission d'évaluation et de contrôle (MEC) de la commission des finances de l'assemblée nationale, intitulé « Enseignement français à l'étranger : renforcer le réseau à coût constant » auquel l'honorable parlementaire se réfère a été publié en juillet 2010. Quelques mois après sa parution, il est possible d'apporter les éléments de réponse suivants. L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est bien consciente de l'intérêt de développer des démarches de projet avec les collectivités territoriales françaises. Aussi prévoit-elle, courant 2011, en lien avec la direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du ministère des affaires étrangères et européennes, d'analyser les actions de coopération décentralisées conduites dans les 130 pays où elle a des établissements scolaires. À l'issue de cette étude, l'agence ciblera des collectivités territoriales pour travailler à l'élaboration de partenariats avec certaines communes, départements et régions. D'ores et déjà, une partie du siège social de l'AEFE étant situé sur la commune d'Issy-les-Moulineaux, elle a pris l'attache du maire de cette commune, jumelée avec des villes de 10 pays.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91227

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11260

Réponse publiée le : 17 mai 2011, page 5025